

# Pré-inscriptions scolaires

DU 13 MARS AU 7 AVRIL 2023

## Sont concernés :

- ★ Les enfants qui entrent en 1ère année de maternelle (nés en 2020) ;
- ★ Les enfants qui entrent en cours préparatoire (CP) ;
- ★ Les enfants qui arrivent dans une école publique de Bihorel à la rentrée 2023-2024.

## Se munir :

- ★ Du livret de famille ;
- ★ D'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois ;
- ★ De l'avis d'imposition de la taxe d'habitation ;
- ★ Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e), du jugement de divorce et de l'autorisation écrite d'inscription de l'autre parent.



Contactez dès à présent le Service Éducation de la Ville de Bihorel au 02 35 59 56 49 pour convenir d'un rendez-vous

